

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taxe sur la vape ou comment fragiliser la lutte contre le tabagisme Avec cette mesure, plus de 6 vapoteurs sur 10 pourraient retomber dans le tabac

Au cœur du mois sans tabac 2024, la 8ème édition du Baromètre Harris Interactive concernant « *le regard porté par les Français sur les enjeux liés au vapotage* », réalisé pour le compte de la fédération France Vapotage, confirme le risque majeur sur le plan sanitaire, social et économique de la mise en place d'accises sur les produits du vapotage, alors que la fiscalité du tabac ne sera pas augmentée.

La mise en place de mesures stigmatisantes pénalise de fait les vapoteurs actuels comme les fumeurs adultes

Elle consisterait ainsi à mettre sur le même plan un fléau avéré (le tabagisme et les 75 000 morts par an associés à sa pratique) et l'une des solutions éprouvées ! **Or plus de 50% des vapoteurs interrogés estiment probable leur retombée dans le tabagisme en cas de mise en œuvre de mesures stigmatisantes aujourd'hui appliquées au tabac pour décourager le vapotage** : nouvelles interdictions de vapoter en extérieur, restriction de la distribution, interdiction des arômes, paquet neutre...

Un risque majeur alors que la France enregistre toujours l'une des plus fortes prévalences tabagiques de l'Union européenne (31,9% en 2022 contre 30,4% en 2019 avec un taux fort pour les catégories de Français les plus fragiles¹) et que *le « tabagisme peine à reprendre sa baisse en France »* comme le souligne l'étude publiée ce jour par Santé publique France avec près d'un Français fumeur sur trois.

Or, le vapotage est d'abord un allié et une solution efficace dans la lutte contre le tabagisme.

Dans notre Baromètre, **55% des fumeurs envisagent de passer au vapotage** ou, s'ils vapotent déjà, de consommer uniquement la cigarette électronique pour arrêter ou diminuer leur consommation de tabac. Ils rejoindraient de fait les plus de 3 millions de Français qui vapotent aujourd'hui et qui sont, dans leur grande majorité, d'anciens fumeurs ou des fumeurs engagés dans une démarche de sevrage tabagique.

Cette nouvelle édition du Mois sans Tabac est aussi l'occasion de rappeler que le vapotage est reconnu par les études indépendantes comme l'outil le plus efficace² et le plus utilisé³ par les fumeurs pour sortir du tabagisme.

¹ « Entre 2019 et 2020, la prévalence du tabagisme quotidien a augmenté de 29,8% à 33,3% parmi le tiers de la population dont les revenus étaient les moins élevés. ». Consommation de tabac parmi les adultes en 2020 : résultats du baromètre de santé publique France // tobacco use among adults in 2020: results from the santé publique france health barometer Anne Pasquereau ,Raphaël Andler, Romain Guignard, Noémie Soullier, Arnaud Gautier, Jean-Baptiste Richard, Viêt Nguyen-Thanh. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/documents/article/consommation-de-tabac-parmi-les-adultes-en-2020-resultats-du-barometre-de-sante-publique-france>

² Hajek P Ph.D., Anna Phillips-Waller, B.Sc., Dunja Przulj, Ph.D., Francesca Pesola, Ph.D., Katie Myers Smith, D.Psych., Natalie Bisal, M.Sc., Jinshuo Li, M.Phil., Steve Parrott, M.Sc., Peter Sasieni, Ph.D., Lynne Dawkins, Ph.D., Louise Ross, Maciej Goniewicz, Ph.D., Pharm.D., et al. A randomized trial of e-cigarettes versus nicotine-replacement therapy. N Engl J Med 2019 Jan 30; [e-pub]. (<https://doi.org/10.1056/NEJMoa1808779>).

³ BEH 14-15, Mai 2018, Journée mondiale sans tabac. Guignard R, Richard JB, Pasquereau A, Andler R, Arwidson P, Smadja O, et al; le groupe Baromètre santé 2017. Tentatives d'arrêt du tabac au dernier trimestre 2016 et lien avec Mois sans tabac : premiers résultats observés dans le Baromètre santé 2017. Bull Epidemiol Hebd. 2018;(14-15):298-303. http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/14-15/2018_14-15_6.html.

L'instauration d'une surfiscalisation pourrait entraîner une forte hausse de la prévalence tabagique en France.

La dernière édition de notre baromètre le confirme : l'attractivité prix des produits du vapotage (en comparaison avec ceux du tabac) est l'une des raisons du succès du vapotage auprès des fumeurs adultes et c'est un argument de poids en faveur de l'adoption d'une pratique incontestablement moins risquée pour la santé car sans combustion de tabac.

A la question « *Estimez-vous qu'il serait probable ou pas probable que vous repreniez une consommation de tabac ou que vous augmentiez votre consommation de tabac si les prix de la cigarette électronique et des e-liquides augmentaient fortement du fait d'une hausse des taxes, par exemple une augmentation de 1 euro par an sur 3 années consécutives ?* », **62% des vapoteurs répondent par l'affirmative, et 20% estiment même une reprise du tabac « tout à fait probable » !**

Les Français ne demandent pas une nouvelle taxe, mais bien un cadre réglementaire exigeant et adapté.

66% des Français souhaitent que les pouvoirs publics proposent une réglementation différente pour les produits du tabac et les produits du vapotage (réglementation propre, contrôles sur les produits et leur qualité, encadrement de la commercialisation). Une attente réglementaire d'autant plus forte que 78 % des Français estiment que la fabrication majoritairement française des produits d'e-liquides consommés constitue une réelle garantie concernant le respect des normes et des règles en matière de sûreté et de sécurité sanitaire.

Depuis plus de 5 ans, France Vapotage demande cette réglementation adaptée qui permettrait :

- d'accompagner une filière industrielle française alimentant, à près de 70 %, un marché intérieur fort et qui est le 1^{er} marché de l'Union européenne,
- de renforcer l'application des lois relatives à la protection des mineurs comme le demande aussi et à 80 %, les Français sondés.

A la lecture de ces résultats, France Vapotage réaffirme sa position :

- **La fédération s'oppose à la création d'accises sur les produits du vapotage et demande aux parlementaires de s'opposer à toute volonté de surfiscalisation ;**
- **Et demande la création d'un cadre réglementaire exigeant, dédié et adapté au vapotage pour protéger les consommateurs en garantissant le strict contrôle de tous les produits (qu'ils contiennent ou non de la nicotine), faire respecter l'interdiction de vente aux mineurs et encourager les fumeurs à sortir du tabagisme grâce à la vape.**

CONTACT

Fédération France Vapotage
presse@francevaporage.fr
1B rue des Herbillaux-79000 Niort
www.francevaporage.fr